



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 120656

Texte de la question

M. Jean Proriol attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le financement des structures d'insertion par l'activité économique particulièrement actives en Auvergne. Les structures d'insertion par l'activité économique permettent le retour à l'emploi pour un public qui en était parfois très éloigné. En plus d'avoir vocation à une insertion professionnelle pour ces personnes, ces structures favorisent un réapprentissage de la dignité, des horaires réguliers et de la vie en société. Or elles n'ont pas connu de revalorisation depuis plusieurs années, elles ne bénéficient pas d'exonérations particulières de charges sociales, et les inégalités territoriales sont importantes en raison de la participation diverse des départements. C'est pourquoi il souhaite savoir s'il envisage de procéder à une revalorisation des financements et à une péréquation entre départements.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120656

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11276

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)